



Casier judiciaire et embauche

Par **Oodoc2007_old**, le 16/10/2007 à 19:36

Bonjour à tous,

Je souhaiterais savoir, En plus de l'administration, de la sécurité et associés, y'a t'il des métiers pour lesquels le casier judiciaire puisse être demandé? En particulier concernant les métiers de la banque ou les métiers de la finance dans des cabinets de conseil ou dans des entreprises industrielles. Merci!

Par **Oodoc2007_old**, le 16/10/2007 à 20:06

Je précise ma question, si une condamnation est inscrite au casier 1 et 2 mais pas au 3, que cela change t'il?